

## L'UNEP intègre les ETF dans son offre " Multisélection Plus "

Après une offre immobilière et financière, l'[association d'épargnants](#) enrichit son contrat phare.

Fondée en 2000 par [Christian Cacciuttolo](#), l'[UNEP](#) est une association d'épargnants qui offre à ses adhérents une gamme complète de produits et services en [assurance](#) vie, immobilier, retraite et prévoyance à destination des conseillers en gestion de patrimoine indépendants.

Aujourd'hui, l'[UNEP](#) enrichit l'offre de son contrat phare " [Multisélection Plus](#) " en proposant une offre ETF jusqu'alors réservées aux institutionnels. Dans un contexte de marché de crise, il a été constaté que les performances des ETF se sont régulièrement montrées meilleures que celles des OPCVM. De plus, alors que les OPCVM doivent respecter des règles de diversification, les ETF permettent de se spécialiser sur un marché avec des frais de gestion plus faibles que sur les fonds traditionnels.

*« Ce sont toutes ces raisons et une demande croissante des [CGP](#), qui nous ont incité à proposer des ETF dans notre contrat »,* explique Patrick Le Maire, Directeur du développement de l'[UNEP](#).

La gamme des ETF de [Lyxor](#) proposée vont permettent aux épargnants d'investir sur différents indices tels que les foncières cotées, l'eau, les matières premières etc.

*« A ce jour, on comptabilise plusieurs milliards de collecte réalisés tous les ans sur les ETF par les institutionnels. On remarque d'ailleurs que les épargnants commencent doucement à s'y intéresser. A contrario, depuis maintenant deux ans aux Etats-Unis, la collecte de l'[épargne](#) en ETF est supérieure à celle des OPCVM. De manière générale, on remarque que ce qui se passe aux États-Unis arrive souvent plus ou moins rapidement en Europe et en France avec un certain décalage »* , explique [Christian Cacciuttolo](#), Président du [UNEP](#).

Un contrat en constante évolution qui colle avec le marché

L'[UNEP](#) a créé " [Multisélection Plus](#) ", un contrat d'[assurance](#)-vie associatif multisupport et multigestionnaire, géré par [Oradéa Vie](#). Ce produit est accessible à partir de 1.200 € avec des versements programmés de 100 € minimum.

Ce contrat évolutif offre à ce jour un choix complet d'unités de compte (400 OPCVM sélectionnés dans plus de 100 [sociétés](#) de gestion) et des supports immobiliers en constante évolution avec : 14 [SCPI](#), 3 SCI, des OPCV, de l'immobilier coté et maintenant une offre ETF. La spécificité de ce contrat est qu'il peut être investi à 100 % en immobilier.

Les avantages d'un contrat associatif

Comme pour toute association, des Assemblées Générales annuelles sont organisées. Ces dernières permettent d'échanger avec les adhérents et de proposer au vote leurs demandes et remarques (exemple : à la suite d'un vote, les frais d'entrée de gestion ont diminué de 0,05%).

De plus, point très important, le code des [assurances](#) permet de déplacer la provision mathématique d'un contrat sans perte de l'antériorité fiscale lorsque cela est justifié. Si un assureur devient défaillant ou ne répond plus au cahier des charges, être totalement indépendant et avoir un contrat associatif permet à l'[UNEP](#) de transférer la provision mathématique du contrat chez un autre assureur en préservant tous les intérêts des clients (exemple de la crise financière de 2008).



#### Un contrat avantageux sur les frais des SCPI

Les frais d'entrée lors de l'achat de SCPI, via les contrats d'assurance-vie de UNEP, sont réduits de 2,5 à 4,5% par rapport à une souscription en direct.

#### Dividendes

Le traitement des dividendes est fondamental. L'UNEP redonne 100 % des dividendes à ses souscripteurs (au lieu de 85% pour certains assureurs), somme qui peut être réinvestie au choix du client dans des SCPI ou ailleurs.